



Répondre aux cris de désespoir

A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, **ABDELAZIZ BOUTEFLIKA** préconise une charte des déserts et de la désertification

A l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement 2006 C'est un grand honneur pour l'Algérie d'avoir été désignée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour la célébration de la Journée mondiale de l'environnement 2006. Nous sommes d'autant plus fiers de ce choix que le thème retenu pour cette année est centré sur la problématique relative aux déserts et à la désertification.

La thématique officielle retenue pour cette Journée mondiale de l'environnement s'organise autour du développement durable dans les déserts: *Don't Desert Drylands* ou *Ne désertez pas les zones arides*.

C'est pour répondre aux préoccupations et aux attentes de nombreux pays que l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, sur proposition de l'Algérie, la résolution 58/211 organisant l'Année internationale des déserts et de la désertification.

Catastrophes naturelles

A travers sa double désignation comme pays hôte de la Journée mondiale de l'environnement et comme Porte-parole honoraire de l'Année internationale 2006, des déserts et de la désertification, l'Algérie perçoit une reconnaissance internationale de ses efforts en faveur de la protection de l'environnement et du développement équilibré et durable, et de ses actions multiples en faveur de la protection de l'environnement mondial. La mise en œuvre d'un partenariat international, novateur et sincère, fondé sur les

principes d'équité, de solidarité et de responsabilités partagées mais différenciées, constitue de ce point de vue une préoccupation permanente de l'Algérie.

Mon pays se réjouit donc d'accueillir cette Journée mondiale sur le continent africain, dont une grande partie de la superficie est réputée formée de terres désertiques ou arides, et donc le plus gravement éprouvé par les effets dévastateurs induits par la dégradation alarmante des terres nourricières. La sécheresse persistante et cyclique, les catastrophes naturelles répétées, la pauvreté, l'exode, l'immigration et d'autres fléaux dramatiques du sous-développement, produisent des incidences multiples qui ne peuvent s'appréhender dans le cadre étroit des contextes et espaces nationaux et régionaux, tant ils dépassent les frontières politiques et naturelles des Etats.

Ces multiples incidences ont d'ailleurs été soulignées à plusieurs reprises par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan.

Lutter contre la désertification

Le NEPAD, initiative africaine unique et novatrice, dont l'Algérie est l'un des premiers initiateurs, constitue, à n'en pas douter, une réponse résolue et responsable aux défis majeurs qui se posent, aujourd'hui, au continent.

Riche de ses potentialités naturelles et humaines, souvent peu ou mal exploitées, l'Afrique doit affronter les défis de la mondialisation, notamment ceux relatifs à une meilleure gouvernance et à un développement équilibré, soutenu et durable, dont la dimension environnementale est le principal pilier. La lutte contre la désertification, la préservation et le développement intégré et rationnel des régions arides, semi-arides, montagneuses et forestières, la préservation des ressources hydriques et la réduction de la pauvreté, sont alors des objectifs fondamentaux qu'il convient d'atteindre au plus tôt pour mettre fin aux effets dévastateurs du sous-développement et du déracinement sur le continent.

A la faveur de cette Journée mondiale, la communauté internationale est appelée à réfléchir sur les possibilités d'instauration d'un partenariat durable, responsable et novateur, permettant de concourir pleinement et efficacement au succès de cette initiative africaine exemplaire d'éco-développement. Ce faisant, elle répondra au cri de désespoir et aux aspirations et espérances des nations et

des peuples qui endurent cruellement les affres d'une détresse quotidienne et d'un avenir incertain. Le fait est que la dégradation, parfois irréversible, du patrimoine culturel, naturel et vivrier, d'écosystèmes sensibles et de biodiversité, l'avancée irrépressible des déserts et l'insuffisance de la mobilisation internationale et des efforts locaux de lutte contre la désertification, aggravent les conditions de la pauvreté à travers le monde et accentuent, en corollaire, les conditions des crises à l'échelle planétaire.

En 2005, nous avons été conviés à adopter, à San Francisco, sous le slogan de l'année Villes Vertes : Un Plan pour la Planète, des accords pour la mise en place d'un réseau de villes en faveur de l'environnement urbain.

En ce début de l'année 2006, nous appelons à l'adoption d'une Charte mondiale pour les déserts et la lutte contre la désertification à l'issue de cette Journée mondiale de l'environnement et de l'Année internationale des déserts et de la désertification.

Nous souhaitons ainsi contribuer à la réalisation de certains objectifs primordiaux de développement du millénaire, objectifs

renouvelés et renforcés par les décisions des chefs d'Etat et de gouvernement à l'occasion de leur dernier Sommet du Millénaire, en septembre 2005, à New York.

Tous nos efforts tendent vers le renforcement durable d'une lutte commune pour le développement des droits humains, dans un environnement sain, une vie digne et décente et un développement global, réel et durable, pour tous les peuples du monde.

Il est donc de notre devoir d'unifier et de consolider nos efforts et nos moyens au service d'une conviction commune, celle d'un avenir commun, au profit des générations actuelles et des générations futures, et pour leur droit légitime à vivre dans une planète protégée et sure! Que cette Journée soit pour nous tous l'occasion d'être les Messagers de la Paix et de la Concorde Mondiales, ceux de l'Espérance et de l'Espoir pour le futur de nos enfants et de Notre Planète ■

S.E. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République démocratique et populaire d'Algérie.